

---

Entrée du représentant Amar au sein de l'assemblée au milieu des applaudissements, lors de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Entrée du représentant Amar au sein de l'assemblée au milieu des applaudissements, lors de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 554;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31252\\_t1\\_0554\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31252_t1_0554_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Convention, sont accusés d'avoir trafiqué de leur opinion pour favoriser l'agiotage; d'avoir falsifié ou concouru à falsifier le décret du 27 vendémiaire, concernant la compagnie des Indes, et Basire aussi député, d'avoir été complice de ces manœuvres criminelles en gardant le silence, soit sur les révélations, soit sur les propositions intéressées qui lui ont été faites; et par lequel ces députés sont décrétés d'accusation (1).

AMAR entre dans l'assemblée: la salle retentit d'applaudissements. Les cris de *Vive la République!* se font entendre de toutes parts. Les acclamations les plus vives accompagnent Amar à la tribune (2).

AMAR trace d'abord le plan général de la conspiration tramée contre la liberté française (3). Au-dehors, les cabinets politiques cherchent à ternir la gloire des représentants du peuple; au dedans, des ambitieux veulent lui arracher les pouvoirs que la nation leur a confiés. Nous corrompre, nous avilir, dissoudre la Convention, donner à la France un roi, un protecteur, voilà leur infernal projet.

L'orateur rappelle ensuite le décret qui a sanctionné l'arrestation de Chabot, de Delaunay (d'Angers), Julien (de Toulouse), Basire et Fabre d'Églantine. Il les peint comme agens ou complices de ce système de corruption combiné contre nous par les cabinets de Londres et de Vienne.

Lafayette, Dumouriez, Custine, Brissot, etc., avoient tramé les premières intelligences avec Pitt et Cobourg. Lyon, Toulon, la Vendée, le fort Vauban, Valenciennes, le Quesnoi, Condé, et plusieurs autres places livrées à l'ennemi ou victimes des fureurs de la guerre civile, déposent assez des crimes de ces premiers traîtres. Ils sont tombés sous le glaive de la loi, ou ont été forcés de fuir la vengeance nationale; mais en fuyant, en mourant même, ils laissent ici des successeurs. Le résultat de leurs manœuvres fut de discréditer les assignats par l'agiotage, de faire renchérir les denrées pour forcer le peuple à s'en procurer avec violence, et le calomnier ensuite avec plus de noirceur; leur but particulier étoit, en renversant ainsi les mœurs publiques, et par suite le gouvernement même, d'amasser des richesses énormes, pour jouir tranquillement de leur crime et de la crédulité du peuple. Leurs moyens étoient sur-tout le masque du patriotisme. Ils savoient, ces hommes pervers, que c'étoit la seule manière d'en imposer au peuple vertueux, qu'ils trompoient indignement. A ces être corrompus, s'attachèrent bientôt des juifs, des banquiers, et toute la bande des satellites cachés des puissances étrangères.

(1) P.V., XXXIII, 377. Voir *Arch. parl.*, LXXXIII, 289-91 et A. MATHIEZ, *L'affaire de la Compagnie des Indes*, p. 320-331.

(2) *Mon.*, XIX, 722. D'après *J. Fr.*, n° 539: « Les citoyens prévenus que le comité de sûreté générale feroit son rapport sur Chabot, s'étoient portés avec affluence aux tribunes de la Convention; tout le monde attendoit avec impatience, Amar, rapporteur de cette affaire; à deux heures il a paru, les applaudissements l'ont accompagné à la tribune ».

(3) D'après les journaux, le rapport dura « trois heures ».

On répétoit sourdement le mot infâme de banqueroute, pour effrayer les négocians et les capitalistes. De la terreur inspirée par ce seul mot, sont nés l'exportation de notre numéraire, et le discrédit désespérant de notre papier-monnaie. Les décrets contre l'agiotage, les gens suspects et les étrangers, remédièrent bientôt à ces abus; et le tems, apportant chaque jour de nouvelles lumières, nous a enfin mis entre les mains jusqu'au dernier fil de la trame corruptrice ourdie contre les patriotes mêmes. La principale source de la contagion étoit dans les compagnies financières.

Parmi ses principaux propagateurs, on distingue un comte de Proly, deux barons allemands nommés de Frey; un baron de Batz, ex-constituant; un Grenus, genevois; un Goëth, banquier anglais; un Gusman, intrigant espagnol; Proly, fils naturel du prince Kaunitz, homme adroit, flattant tour-à-tour tous les partis, pour en recueillir la faveur et les récompenses; ami de Guadet et de Brissot, qu'il déchiroit en public, et flagornoit en particulier, affidé de Dumouriez et du roi de Prusse; Proly, dis-je, s'extasia souvent sur les vertus de Brunswick, et contribua à l'évasion de Frédéric, lors de l'évacuation de la Champagne. Ce traître a été enfin arrêté. Les barons de Frey ont acheté l'amitié de Chabot, en lui donnant leur sœur pour épouse. Ils ont un frère au service de l'empereur, et un fils dans l'armée même révolutionnaire. C'est ce dernier qui sert d'espion, et fait passer les avis nécessaires aux conspirateurs. Chabot, dans l'espoir d'une fortune brillante, n'a pas rougi de s'allier au sang de ces impurs. Il chercha même à leur donner une réputation de patriotisme, en prônant leurs prétendus sacrifices. Il s'engagea de plus à faire lever les scellés apposés sur leurs papiers en vertu du décret sur les étrangers. Tous ces faits sont confirmés par les dépositions de Delaunay d'Angers.

Rien de plus contre-révolutionnaire que ce mariage, de plus indigne que cette association avec les ennemis de la France; Chabot connoissoit leurs perfides desseins, il voyoit leurs projets et leurs sentimens: et il ne craignoit pas de contracter une alliance, que sa conscience lui disoit être criminelle; il est prouvé que les deux Frey sont des hommes très dangereux, et les renseignemens acquis sur leur compte, prouvent qu'ils n'étoient dirigés que par une hypocrisie coupable; ces hommes disoient avoir été pendus en effigie à Vienne, pour des ouvrages révolutionnaires qu'ils avoient composés; mais quelle confiance pouvoient exciter ces hommes qui ont des frères dans les armées de nos ennemis? quel patriotisme devoit-on attendre de ceux qui avoient été annoblis par Marie Thérèse; des hommes qui, après avoir eu leurs immeubles confisqués par l'empereur, ont pu donner encore 200,000 liv. en mariage à leur sœur?

Delaunay d'Angers étoit un ami du ci-devant baron de Batz, calculateur expérimenté dans l'art odieux de l'agiotage; Julien de Toulouse et lui l'avoient choisi pour combiner les moyens de s'enrichir sur les actions de la compagnie des Indes. Cet homme devoit travailler avec un nommé Benoit, agioteur aussi profond que lui, à calculer les profits que l'on devoit retirer de la hausse et de la baisse des actions